



La Parole du Rav Brand

Devant son frère Aharon, Miriam parla du mal sur leur frère Moché. Elle ne considéra pas sa prééminence prophétique à sa juste mesure. D-ieu l'a punie immédiatement et elle devint lépreuse et blanche comme neige. Aharon supplia alors Moché de lui pardonner et de prier D-ieu de la guérir. Il lui dit : « qu'elle ne soit pas considérée comme une morte, car (Moché), en sortant de l'utérus de sa mère (Yokhéved), (une mort de Miriam) soit considérée comme la mort de la moitié de sa propre chair (de Moché, car Miriam sortait du même utérus) ». Moché pria et elle guérit (Bamidbar, 12). Pourquoi Aharon rappelle-t-il à Moché l'épisode de sa « sortie de l'utérus de sa mère », sa propre naissance ? En fait, il y avait en Égypte deux sages-femmes, Shifra et Pouah, la première est Yokhéved, la mère de Moché et la deuxième est Miriam, sa sœur (Chémot, 1,15). Elle s'appelle ici « Pouah », qui voudrait dire bercer en chantant, elle chantait pour calmer leurs pleurs. En fait, elle prophétisait que sa mère accouchera d'un fils (Moché) qui libèrera les juifs de la servitude d'Égypte (Sota, 12 ; rapporté dans Rachi, Chémot, 15,20). C'est sans doute cette prophétie qu'elle chantait aux oreilles des nouveau-nés. Quant à Rabbi Yohanan ben Zakaï, son élève Rabbi Josué ben Hanania devint le grand suprême de sa génération grâce à sa mère. Elle faisait entrer son berceau à la maison de l'étude de Torah, afin que les voix de la Torah soient gravées en lui (Avot, 2,8). A plus forte raison le chant prophétique chanté par la prophétesse, laissait un souvenir indélébile dans l'esprit et la conscience des enfants d'Israël. Quand Moché venait en Égypte en leur annonçant que D-ieu l'avait mandaté de les faire sortir du pays, ils n'hésitaient pas une seconde : « et le peuple crut », (Chémot, 4,31) ; leur mémoire était réceptive et a fait le rapprochement avec le chant entendu dans leur petite enfance. Quant à Moché, lorsque D-ieu lui a confié la mission d'aller au-devant des juifs, il les soupçonnait d'incrédulité, et il le faisait savoir à D-ieu : « mais les juifs ne me croiront pas, mais ils diront : D-ieu ne t'est pas apparu » ; D-ieu l'a puni immédiatement et Il l'obligea de faire entrer sa main dans son sein et de la faire sortir ; elle sortait lépreuse, blanche

comme neige (Chémot, 4, 1-7). Pourquoi dans son sein ? Car la nourrice porte le nourrisson dans son sein (Bamidbar, 11,12), et D-ieu voulut lui rappeler la situation après sa naissance, quand sa sœur Miriam l'a porté dans son sein et lui avait chanté : toi tu feras sortir les juifs d'Égypte, comme elle le chantait à tous les juifs. Moché a alors compris que les juifs le croiront et qu'il avait fauté de les suspecter. Il avait aussi manqué de respect et d'admiration à l'égard de la force prophétique de sa sœur Miriam. Quand Miriam sous-estima la force prophétique de Moché et devint lépreuse, Aharon plaida sa cause devant Moché. Il lui rappelle alors l'épisode de sa naissance : « qu'elle (Miriam) ne soit donc pas considérée comme une morte, car (Moché) en sortant de l'utérus de sa mère (Yokhéved), (la mort de Miriam) soit considérée comme la mort de la moitié de sa propre chair (de Moché) ». En fait, Aharon lui rappelle l'œuvre de sa sœur et la faute de Moché contre sa sœur, comme pour dire, qu'il sera juste qu'il lui pardonne, pour que lui-même ne soit pas accusé de la même chose.

Terminons avec une belle allusion. A la fin des quarante années passées dans le désert, Moché sermonna le peuple et il disait entre autres : « Mamrim - des rebelles - étiez-vous avec D-ieu, depuis le jour où je vous ai connus », (Dévarim, 9, 24). Cette accusation nous semble terrible ! De plus, le texte ne devait-il pas plutôt dire : « des rebelles - étiez-vous contre D-ieu » ? Or nous constatons dans le mot mamrim une curiosité. Il est composé avec la lettre « mem » à trois reprises, et le premier est écrit (selon certains) avec un petit caractère. Ceci est un fait rarissime dans la Torah, moins que dix sur 300 000 caractères. Que ceci signifie-t-il ? On pourrait suggérer qu'il signale une lecture de ce mot sans le premier mem. Cela donnera : Miriam. Bien qu'il réprimande le peuple de manière extrême, Moché laisse à la fois sous-entendre une louange inespérée à son égard : « Miriam - grâce à Miriam -, vous étiez avec D-ieu depuis que je vous ai connus » ; c'est elle qui vous a liés à D-ieu depuis que je vous ai connus.

Rav Yehiel Brand

Ville	Entrée*	Sortie
Jérusalem	19:05	20:28
Paris	21:36	23:02
Marseille	21:01	22:14
Lyon	21:13	22:30
Strasbourg	21:13	22:38

* Verifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N°192

Pour aller plus loin...

- 1) Quel enseignement important apprenons-nous de la guématria des termes « yahirou chivate hanérote » (8-2) ? (Nahar Chalom)
- 2) Quel message messianique est contenu par allusion dans la fin du passouk (8-19) déclarant : « et il n'y aura pas parmi les béné Israël de plaie (épidémie) à l'approche des béné Israël vers le sanctuaire » ? (Rabbi Méir de Dijlov – Imrote 'Hokhma)
- 3) Il est écrit (9-6) : « vayéhi anachime achère hayou téméïme ». Pour quelle raison la Torah emploie-t-elle à travers le terme « vayéhi » la forme du singulier, alors que ce terme est rattaché au mot « anachime » qui lui est au pluriel ? (Tsrore Hamor)
- 4) Quel enseignement capital peut-on tirer du début du passouk (9-13) déclarant : « véhaïche achère hou tahir ouvdérékh lo haya » (et l'homme qui lui est pur et n'était pas en chemin) ? (Rabbi Ouri de Sterliks)
- 5) Quelle est la louange faite par la Torah aux béné Israël et que l'on peut tirer des termes « vélo issaou » (9-19) paraissant en plus ? (Mélo Haomère)
- 6) Quel puissant message tirons-nous du passouk (10-7) déclarant : « ouvhakil ète hakahal titkéou vélo tariou » ? (Rabbi Moché de Kojniti)
- 7) Qu'apprenons-nous en additionnant la guématria des premiers et des derniers mots du passouk (11-7) déclarant : « véhamane kizra gad hou, vééno kéene habédola'h » ? ('Hirga Déyoma)

Yaacov Guetta

Réponses n° 191 Nasso

Enigme 1:

Le nombre 176 : La parachath Nasso, la plus longue paracha de la Torah, compte 176 versets, de même que le psaume N° 119, le plus long de tous. Quant à la massékheh Baba Bathra, la plus longue de toutes, elle compte 176 dapim.

Charade :

Névé - Las - Outré - Fa
Névéla outréfa

Enigme 2:

10heures +10minutes = 10h10
Plus cinquante minutes = 11heures.
C'est des chiffres d'une montre dont il est question ici.

La Paracha en Résumé

- La Paracha débute avec la Mitsva de l'allumage de la Ménora, suivie du processus de purification des Léviim pour qu'ils puissent travailler au Michkan.
- Les hommes ayant raté (contre leur gré) le Korban Pessa'h, ont demandé une possibilité de rattrapage et ont eu gain de cause.
- La Torah explique que les déplacements du campement s'effectueraient grâce aux nuées qui guideront les Béné Israël.
- La Torah indique un moyen d'annoncer certains événements, tels que la guerre ou les rassemblements, grâce aux trompettes.
- Premier déplacement des Béné Israël, Ytro retourne vers son pays.
- Il y eut l'épisode malheureux des plaignants. Ils revendiquèrent de la viande en se souvenant des bons aliments en Egypte. Hachem leur envoya des quantités colossales de viande.
- Cette Paracha, riche d'enseignements, se conclut par l'histoire de Myriam qui "parla" sur Moché et Tsipora. Elle devint lépreuse. Moché pria pour sa guérison. Hachem écouta sa prière.

Halakha de la Semaine

Doit-on réciter le Gmel après avoir guéri du Covid-19 ?

Le Ch. Aroukh (219,8) rapporte que l'on récite le Gmel après avoir été rétabli de toute sorte de maladie où l'on était alité (même pour une seule journée). C'est pourquoi, une personne qui a été atteinte du covid-19 dont les effets ont provoqué l'affaiblissement du corps au point d'être alité une journée, devra réciter le gmel.

Telle est la coutume chez les séfaradim. [Caf Ha'hayime 219,46; Choeil Venichal Helek 2 Siman 49; Chout sim'hat Cohen (O.H Siman 53); Halikhot Olame Helek 2 page 175 à l'encontre du Ben Ich Haï]

Selon le Rama (219,8), on récitera le Gmel après s'être rétabli du Covid-19 seulement si le pronostic vital était engagé. Telle est la coutume générale chez les achkénazim.

[Rav Moché Feinstein rapporté dans le Massoret Moché page 57].

Cependant, certaines communautés achkenazes ont l'habitude de réciter le gmel pour n'importe quelle maladie qui affaiblit le corps de la personne à l'instar du Ch. Aroukh.

Le Hayé Adam conditionne toutefois que la personne soit alitée pendant 3 jours. [Michna beroura 219,28]

Le malade ne récitera le Gmel qu'après être entièrement guéri.

[Ch. Aroukh 219,1 / Michna beroura 219,2]

David Cohen



Aire de Jeu



Charade

Mon 1er est un récipient,
Mon 2nd est un terme de tennis,
Mon 3ème est un fruit rouge,
Mon 4ème est un animal rencontré dans les contes,
Mon 5ème est une note de musique,
Mon tout peut accompagner les Korbanot.

Jeu de mots C'est quand même le comble que c'est lorsqu'on nous oblige à mettre un masque que les carnivals sont interdits.

Devinettes

- 1) Avant leur intronisation, quelles « chaudes » paroles Moché a-t-il adressées aux Léviim ? (Rachi, 8-6)
- 2) Il est écrit 3 fois que Aaron a « balancé » les Léviim. Pourquoi ? (Rachi, 8-11)
- 3) Qui aurait dû officier au Michkan à la place des Léviim ? (Rachi, 8-17)
- 4) Après 50 ans, quelles tâches ne peuvent plus être effectuées, et quelles tâches peuvent encore l'être pour le Lévy ? (Rachi, 8-25)
- 5) Combien de temps les béné Israël sont-ils restés au Sinaï ? (Rachi, 10-11)
- 6) Quelle tribu était susceptible d'accomplir le plus souvent la mitsva de « achavate avéda » dans le désert ? (Rachi, 10-25)
- 7) Quelle chose ne disqualifie pas le Lévy à la avoda mais disqualifie le Cohen ? (Rachi, 8-24)

La Question

A la fin de notre paracha, un verset dit: " et l'homme Moché était extrêmement humble plus que toutes les personnes se trouvant sur terre."

Question : que signifie l'expression se trouvant sur terre ? On aurait pu se suffire de dire "plus humble que n'importe quel autre homme".

Le Sefer Vayomer Abraham répond :

Il y eut 2 autres exemples de modestie dans le Tanakh.

Le premier étant Avraham qui a dit : "Je ne suis que cendre et poussière!", et le second David qui a dit : " Je ne suis que vermine".

Ces deux métaphores qui avaient pour but d'exprimer une conscience extrême de leur petitesse devant Hachem, ont en commun de s'appuyer sur une chose concrète ayant une existence, aussi infime soit-elle.

Toutefois, lorsque Moché exprime sa modestie il dit : "et nous sommes quoi ?" (Qui signifie nous sommes le néant)

Ainsi, par son expression de modestie, Moché se considère comme étant encore plus insignifiant que toute chose ayant une existence.

Pour cela, le verset lui rend justice en disant: "et l'homme Moché était extrêmement humble plus que tout homme (se comparant avec quelque chose qui existe) sur la surface de la terre".

G.N

Réponses aux questions

- 1) En additionnant la guématria de ces trois mots, on obtient la même guématria que la phrase du Midrach Tan'houma :
« Haya hacohen madlika béroch hachana véina khaba kol hachana » (Le Cohen allumait la Ménora à Roch Hachana et celle-ci ne s'éteignait pas toute l'année).
- 2) Hachem ne souhaite pas que : « ses enfants, les béné Israël se rapprochent de lui (béguéchète béné Israël) à travers de dures épreuves telle qu'une épidémie (néguèfe), mais plutôt avec sérénité et amour de sa sainte Torah (El Hakodesh) ».
- 3) Ces hommes qui étaient impurs étaient d'après un avis du traité Soucca (25) les frères Michael et Éltsafane (fils d'Ouziel). Ces derniers étaient devenus impurs au contact de Nadav et Avihou qui moururent le jour de l'inauguration du Michkan. Compte tenu de leur parfaite union et amour fraternels, le passouk les considère comme un seul homme, d'où le terme « vayéhi » employé au singulier malgré « anachime » qui est au pluriel.
- 4) Seul un homme qui « n'était pas en chemin inutilement » (ouvdrèkh lo haya) mais qui fréquentait plutôt régulièrement le Beth Hamidrach, a la garantie de « rester pur » (achère hou tahor).
- 5) Malgré le désir ardent des béné Israël de parvenir le plus rapidement en Erets Israël, ces derniers attendirent patiemment la montée de la colonne de nuée (indiquant qu'ils pouvaient se mettre en marche) pour voyager (sinon, « ils ne voyageraient pas », d'où le rajout des mots « vélo issaou).
- 6) Lorsque les béné Israël savent s'unir et se rassembler autour de la Torah (ouvkakhil ète hakahal, et pour rassembler l'assemblée, le terme « ète » viendrait inclure les 22 lettres de la Torah de « alef à tav » qui lient chacun des béné Israël comme un seul homme avec un seul cœur, ils deviennent donc fortement « plantés » (titkéou), tel un pieu que personne ne peut enlever, tant et si bien que leurs ennemis ne pourront les faire trembler » (vélo tariou) et leur faire du mal.
- 7) A travers cette addition, nous obtenons la guématria de 254. Cette guématria vient nous enseigner que la manne était assimilée par les 248 membres et les 6 parties du corps suivantes : « les os, les tendons, la chair, le sang, le 'hélev et le choumane (2 types de graisses du corps).

Vous appréciez Shalshet News ?

Alors soutenez sa parution en dédicant un numéro.

contactez-nous :

Shalshet.news@gmail.com

La voie de Chemouel

Dépasser son mazal ?

Depuis des milliers d'années, nombreux sont les intellectuels et les philosophes qui se sont intéressés à l'impact du divin sur le libre arbitre. Car si l'omniscience de D.ieu Lui permet de connaître le futur, est-ce qu'elle n'altérerait pas également notre faculté à choisir ? C'est exactement la question que se pose le Ramat Chemouel vis-à-vis du roi Chaoul, qui semblerait prédestiné à une fin tragique selon les dires du Talmud (Taanit 5b). Pour rappel, la Guemara rapportait un échange entre D.ieu et son fidèle serviteur Chemouel. Il était question alors de savoir si ce dernier souhaitait prolonger son séjour sur Terre. Le Anaf Yossef explique qu'initialement, son « mazal » (sa destinée) ne lui permettait pas de vivre plus que cinquante-deux ans. Mais vu l'immense piété dont il avait fait preuve tout au

long de sa vie, le Maître du monde était prêt à lui accorder du temps supplémentaire. Seulement, si Chemouel acceptait, il aurait dû se résoudre à assister aux funérailles de Chaoul, ce qui était au-dessus de ses forces. Il remercia donc son Créateur pour Son offre généreuse avant de la décliner.

Toutefois, la Guemara précise qu'Hashem dut régler un dernier détail : avant même que Chaoul ne soit désigné à la tête du peuple, Il changea l'apparence de Chemouel, le faisant ainsi paraître beaucoup plus vieux qu'il ne l'était. De cette façon, personne ne remarqua qu'il disparut avant d'avoir pu atteindre les soixante ans. Généralement, c'était le signe que le défunt avait commis une faute très grave, alors qu'en l'occurrence, cela n'avait rien à voir comme nous l'avons évoqué précédemment. De ce fait, cette intervention divine permettait d'éviter les commérages inutiles.

On comprend mieux maintenant pourquoi ce passage interpelle le Ramat Chemouel ! En effet, si

Chaoul n'était pas condamné depuis le début, alors pourquoi modifier les traits de Chemouel avant même qu'il ne soit élu ? La Guemara ne vient-elle pas de dire que cette transformation n'était qu'une conséquence de la destitution de Chaoul puisque Chemouel souhaitait mourir avant lui ?

Le Ramat Chemouel finit par aboutir à la conclusion suivante : en réalité, D.ieu savait qu'en montant sur le trône, Chaoul allait devoir se confronter à un dilemme terrible. Car en tant que membre de la tribu de Binyamin, ce dernier avait le pouvoir mais également le devoir d'anéantir les Amalékim (voir Chem MiChemouel). Et s'il est vrai que Chaoul n'avait commis aucune faute avant son intronisation (Midrash Soher Tov), le Maître du monde ne pouvait exclure la possibilité qu'il se fourvoie. C'est donc à titre préventif qu'il changea l'apparence de son prophète. Précaution qui se révélera au final fort judicieuse.

Yehiel Allouche

A la rencontre de notre histoire

Rabbi Avraham Rapoport

Né en 1584 à Lvov (actuelle Ukraine), Rabbi Avraham Rapoport Schrenzel était un talmudiste polonais. Déjà enfant, il était considéré comme un étudiant particulièrement talentueux, doté de capacités intellectuelles, de persévérance et d'une capacité de mémoire exceptionnelles. Son discours de bar-mitsva a même été imprimé en raison de son importance pour ses contemporains. Il étudiait avec son père et avec Rabbi Méshoulam Rabba de Kraka et, plus tard, il fut l'élève de Rabbi Yéhoshoua Falk HaCohen. Encore très jeune, il se maria avec la fille de Rabbi Mordekhaï Schrenzel,

fils de Rabbi Yits'hak, Av Beit Din de Lvov, et porta depuis son nom.

Rabbi Avraham devint par la suite président du Conseil des Quatre Terres, et administrateur de l'argent collecté pour les pauvres de la Terre Sainte. Également, il fut roch d'une grande yeshiva à Lemberg, pendant 45 ans.

Après son décès en 1651, il laissa des centaines de réponses halakhiques et des centaines de documents sur les affaires de Guittin, mais ceux-ci furent enlevés à son domicile. Certains manuscrits furent rachetés par sa famille et préparés pour l'impression, mais leur impression fut longuement retardée et ne se réalisera qu'en 1796. Le livre, appelé « Etan HaEzra'hi », contient également des

commentaires sur le 'Houmach. Outre sa valeur halakhique, le livre sert de source historique importante. Il comprend dans le cadre des discussions halakhiques, des témoignages des émeutes du TAH-TAT (surnom donné aux émeutes contre les Juifs polonais-ukrainiens en 1648) collectés à des fins de Iggoun (la femme aggouna ne pouvant se remarier tant que son mari ne soit pas déclaré mort), et du matériel biographique pour les annales des rabbanim de l'époque et des communautés détruites lors des émeutes telles que Namirov, Tulchin, Polnea et Kostantin. Rabbi Avraham aurait écrit nombre d'autres œuvres mais celles-ci auraient été perdues.

David Lasry

Enigme



Le grand Saba Elimélèkh est décédé. Ce Talmid 'Hakh'am sans égal a quitté le monde à l'âge de 120 ans comme Moché Rabbénou. Malgré son âge avancé, la famille et la communauté sont en peine terrible car la perte est grande. Saba Elimélèkh était d'une précision extraordinaire liée à une douceur sans égale.

Ces qualités exceptionnelles, il les avait certainement acquises grâce à l'étude de la Torah. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait laissé un testament que l'on trouva pendant les Chiv'a dans le Choul'han Aroukh ... aux lois de Avélout : il avait pensé à tout !!!

Dans le testament on pouvait lire la demande suivante :

« Tous mes biens seront partagés en part égale parmi tous les membres de ma famille : fils, filles, frères et sœurs. C'est le Dayan de la ville Rav A. qui est désigné pour contacter les bénéficiaires et effectuer le partage selon la Torah ».

Lorsque toute la famille se retrouve après les Chlochim dans le bureau du Dayan, tout le monde remarque l'absence de Tata Chlomit et Tonton Aaron (respectivement sœur et frère de Saba Elimélèkh) qui n'ont pas été convoqués. Tout le monde est étonné car le testament stipulait bien : « tous les membres de ma famille : fils, filles, frères et sœurs ». D'ailleurs tous les autres oncles et tantes sont présents. Le Dayan ne s'est pas trompé, il a agi selon la plus stricte Halakha dit-il comme on l'apprend dans la Paracha.

Sauriez-vous à quoi fait référence le Dayan Rav A. ?

Ce Birkat Cohanim qui a sauvé ma vie

En Amérique, il y avait dans une shoul, un Juif qui sortait à chaque fois que Birkat Cohanim commençait. Le rav de la shoul ne comprenait pas cette attitude et décida un jour de lui demander : « Pourquoi agis-tu de la sorte ? » Le Juif lui répondit :

« Je vais te raconter quelque chose. Durant la Shoah, j'étais encore un jeune homme et dans mon camp il y avait un vieillard tsadik. La veille de Pessa'h, ce vieil homme avait dit au cuisinier de lui faire des matsot avec le peu de farine que le vieil homme allait lui donner. B"H les deux matsot ont pu se faire. Et le soir de Pessa'h, il partagea ses deux matsot avec tout le camp. L'officier entendit qu'ils avaient de la matsa pour Pessa'h et demanda à ce qu'on dénonce qui en était le responsable. Et ils dénoncèrent alors le vieil homme. L'officier dit alors à ce dernier : "Je vais te tuer devant tous les Juifs du camp". Le vieil homme demanda à l'officier une dernière faveur, ce que l'officier accepta. Le vieil homme se retourna alors et dit à tous les Juifs : "Je vais vous bénir, je suis Cohen". Et il fit Birkat Cohanim. Je me trouvais là-bas à ce moment-là... Et lorsque je suis arrivé en Amérique, j'allais me marier avec une goya et j'ai pensé à ce Birkat Cohanim et B"H j'ai évité le pire. Ensuite, je me suis marié avec une juive mais j'allais mettre mes enfants dans une école goy et en pensant encore à ce Birkat Cohanim je ne l'ai pas fait B"H. Aujourd'hui encore, je ne peux rester à aucun Birkat Cohanim, de peur d'oublier un jour ce fameux Birkat Cohanim. »

Yoav Guéitz

Valeurs immuables

« Ceci concerne les Léviyim : depuis l'âge de 25 ans et au-delà, il se joindra à la légion du service de la Tente d'Assignment. » (Bamidbar 8,24)

Le recensement des Léviyim concerne tous les hommes âgés de 30 ans et plus car c'est à cet âge qu'ils commencent effectivement le service. Notre verset fait, quant à lui, allusion à une période d'apprentissage qui débute dès l'âge de 25 ans. Par-là, la Torah nous transmet une leçon de pédagogie : un élève qui ne voit pas de signe de réussite après 5 ans d'études, n'a que de faibles chances d'atteindre son objectif (Rachi).

Pirké Avot

Rabbi 'Hanania ben Téradione dit : deux hommes assis sans qu'il n'y ait entre eux de divrei Torah, cela devienne une assemblée de moqueurs... (Avot 3,2)

De cette Michna, une interrogation s'impose d'elle-même.

Comment se fait-il que dans le cas où deux personnes seraient installées en parlant de sujets autres que "Torah", nous aurions forcément à faire à une bande de moqueurs ? Il existe pourtant une multitude de sujets, qu'on pourrait qualifier de casher, qu'ils soient professionnels ou de loisirs sans pour autant dévier vers la moquerie.

Afin de répondre à cette interrogation, il serait intéressant de nous pencher sur une des spécificités du judaïsme.

En effet, bien que les peuples aient pu nous définir comme étant le peuple du livre, il existe en réalité une composante complémentaire et indispensable : la Torah orale.

Cette forme particulière de notre Torah, lui permet d'exprimer une caractéristique supplémentaire, celle d'être vivante. En effet, si la Torah se limitait à sa composante écrite, celle-ci se serait retrouvée figée, sans aucun moyen de la rendre vivante et encore moins de nous la faire devenir nôtre et personnelle.

A contrario, par sa partie orale, la Torah nous permet d'aborder chacune des facettes en y incorporant notre propre manière de comprendre, en lien avec notre intellect, construit au grès de nos expériences de vie et de nos apprentissages qui nous sont propres (bien que finalement par la halakha doivent être finées pour que la pratique soit possible).

Pour cette raison, le Talmud même une fois couché sur papier, est construit selon un modèle similaire à une conversation orale. Il n'est par exemple pas rare, que celui-ci saute d'un sujet à un autre, avec pour unique lien entre eux, le fait de

posséder un auteur commun (comme lorsque nous discutons et que nous enchaînons : d'ailleurs en parlant d'untel...). Ce procédé permettant à la Torah d'être vivante en nous, a également pour conséquence directe de nous permettre de l'intégrer comme une partie intégrante de notre identité. Grâce à cela, il nous est possible d'accomplir le commandement écrit dans le Chéma Israël : « et ces paroles... seront sur ton cœur et tu parleras d'elles... », simplement en exprimant ce qui nous habite.

A partir de ce constat, nous comprenons parfaitement qu'il devrait être systématique dans toute conversation de n'importe quelle nature, qu'à un moment ou un autre, une parole de Torah vienne s'y glisser, sans obligatoirement en être le sujet central. Cela pourrait par exemple intervenir sous forme analogique ou en racontant une anecdote de notre vie, notre quotidien étant rythmé par la religion. Dans ces conditions, nous pouvons nous demander, comment est-il possible d'arriver à une situation où la Torah serait absente d'une discussion entre deux hommes ?

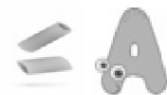
Et la Michna de nous répondre : c'est qu'il s'agit d'une assemblée de moqueurs.

En effet, le Pahad Its'hak sur Pourim développe au sujet de Amalek, que sa caractéristique première était la désacralisation par la dérision et la provocation et ainsi, mesure pour mesure, lorsqu'Israël s'est refroidi, Hachem lui a envoyé le prototype même de ce qui refroidit au niveau spirituel, le moqueur en chef.

Nous pouvons donc conclure, que si 2 hommes arrivent à bannir de leur conversation la moindre parole de Torah, c'est qu'au final, celle-ci ne fait plus partie intégrante de leur identité, et cela n'est possible qu'en l'ayant rendue froide, étrangère et désacralisée par le biais de la moquerie.

G.N.

Rébus



La Force de la spontanéité

Après avoir décrit longuement la semaine dernière les offrandes des Nessim lors de l'inauguration du Michkan, la Torah nous donne cette semaine la Mitsva d'allumer la Ménora.

Rachi explique la juxtaposition de ces 2 chapitres par le fait qu'Aharon ait faibli en voyant les offrandes des princes. Il fut attristé de ne pas pouvoir en faire de même. Hachem l'a rassuré en lui assurant qu'il pourra lui allumer la Ménora.

Le Ramban explique que c'est en fait une allusion aux descendants d'Aharon, les 'Hachmonaïm qui inaugureront de nouveau le Temple par l'allumage de la Ménora à l'époque de 'Hanoucca.

Comment comprendre que Aharon soit peiné de ne pas participer comme les Nessim alors qu'il a lui-même offert de nombreux korban lors de l'inauguration ? Qu'avaient ces offrandes de plus que les siens ?

En réalité, les Nessim ont offert des sacrifices ainsi

que les fameuses charrettes pour porter le Michkan, sans qu'aucun ordre ne leur soit donné là-dessus. Leurs offrandes étaient donc sincères et spontanées. C'est précisément cet aspect qu'Aharon recherchait. Malgré toute sa participation au Michkan, il n'avait approché que des korbanot obligatoires. Le fait de ne pas avoir participé à des offrandes facultatives lui manquait. C'est ce qui l'avait attristé.

Hachem l'a donc rassuré, avec la participation des 'Hachmonaïm qui eux aussi vont s'investir de manière spontanée en allumant la Ménora avec de l'huile pure, alors qu'ils n'étaient pas obligés. Nous mériterons ainsi la Mitsva d'allumer la 'Hanoukya qui est une Mitsva originale dans le sens où elle ne vient pas en tant que barrière d'une mitsva de la Torah. Elle n'a pas non plus été instituée par un prophète.

Par ailleurs, nous trouvons également dans la

paracha un groupe de personnes qui se sent lésé de ne pouvoir participer au Korban Pessa'h du fait de son impureté. Il fait donc la demande à Moché d'obtenir le droit d'y participer ne serait-ce qu'indirectement. Moché reçoit alors la Mitsva de Pessa'h Chéni qui donne la possibilité à toute personne impure ou éloignée lors de Pessa'h de faire le Korban un mois après. Cette Mitsva n'avait pas été révélée à Moché auparavant pour que l'on se souvienne du mérite de ces Tsadikim et de la noblesse de leur engagement.

Malgré les nombreuses mitsvot que nous avons, la spontanéité est importante dans notre avodat Hachem et c'est parfois dans des actes facultatifs que l'on exprime le plus notre attachement à Hachem. (Darach David)

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouï Nïchmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Avi'haï est un homme bien qui pense beaucoup à aider ses amis. En mars 2020, lors du début de la pandémie mondiale qui touche aussi son pays, il se fait malheureusement licencié de son travail. Mais il ne perd pas espoir et sait pertinemment que tout ce que fait Hachem est pour le bien même si parfois on ne s'en rend compte que bien après. Pour ne pas perdre son temps lors du confinement de son pays, il se porte donc volontaire pour aider une association de bienfaisance qui distribue des denrées aux familles en difficulté. Même bénévole, il ne ménage pas ses efforts, il ne rentre que très tard à la maison et souvent pour aller directement se coucher. Les semaines passent et les responsables se rendent rapidement compte que lors des missions difficiles, c'est-à-dire là où il faut se rendre chez des familles contaminées, ils ne peuvent compter que sur Avi'haï qui est prêt à prendre tous les risques. Mais même avec toutes les précautions qui sont prises à chaque fois, Avi'haï, comme beaucoup d'autres bons juifs, tombe malade. Au début, il pense la subir sous une forme bénigne mais malheureusement son état se dégrade. Après plusieurs jours de maladie, il se voit même obligé d'être hospitalisé pour qu'on puisse le surveiller en continu. Les docteurs ne sont pas spécialement inquiets à son sujet mais Avi'haï souffre beaucoup. Au début, ce sont des difficultés à respirer mais plus les jours passent et plus la toux qui accompagne chaque respiration le fait souffrir. Il demande de l'aide avant tout à Hachem mais se tourne aussi vers les docteurs pour qu'ils lui délivrent un médicament qui le calmera. Les médecins qui ne comprennent pas grand-chose à ce nouveau virus, lui répondent qu'ils ont fait leur maximum. Mais deux jours plus tard, alors qu'il est à bout de force, Avi'haï convoque les docteurs et leur demande de l'endormir afin qu'il cesse de souffrir. Yoël, son médecin, se pose la question à savoir s'il a le droit de faire cela. Effectivement, en endormant Avi'haï, il l'empêchera de faire de nombreuses Mitsvot que celui-ci a la chance de faire tous les jours. Car même dans son grand état de faiblesse, Avi'haï continue à mettre les Téfilin en faisant sa Téfila tous les jours. Cela sans parler de son travail extraordinaire et ses pensées

de Emouna qui l'accompagnent tout au long de sa douleur. Yoël s'interroge si la Torah ne demande pas plutôt dans ce cas de conseiller à Avi'haï de souffrir encore un peu car il sait pertinemment qu'il n'y a aucun risque pour sa vie.

Le Rama (O"H 656) nous enseigne qu'une personne qui n'a pas d'Etrog pour la fête de Souccot, ou toute autre Mitsva passagère, ne devra pas dépenser plus d'un cinquième de son argent pour l'accomplir. Ainsi, on ne devra pas souffrir à un niveau équivalent à un cinquième de sa richesse pour une Mitsva. On jugera cela en évaluant combien la personne serait prête à dépenser pour s'éviter cette souffrance. Ainsi tranche le Echel Avraham qu'en situation de peine et de douleur, on évaluera si la majorité des gens seraient prêts à sacrifier un cinquième de leurs biens afin de ne pas souffrir. Le Avné Nézèr juge le cas d'un enfant né avec un pied tordu qui nécessiterait une opération délicate afin de le soigner. Ce nouveau-né devant par ailleurs être opéré rapidement avant que ses os ne soient trop durs. Mais la lourde intervention ferait retarder sa Brit Mila. Comment devons-nous agir ? Il répond qu'il est évident que notre Torah qui est une Torah de bonté ne demande pas de rester ainsi toute sa vie pour accomplir une Mitsva positive, on l'opérera rapidement et on patientera pour la Mila. Et ainsi écrit

le Rav Moché Feinstein au sujet d'une personne hospitalisée en soin psychiatrique que les docteurs veulent garder encore quelques semaines afin de s'assurer de sa guérison mais qui ratera en cela la Mitsva du Choffar. Il tranche qu'il est évident que l'assurance d'une bonne santé vaut plus qu'un cinquième de ses biens et il sera donc Patour du Choffar. Il sera de même dans notre histoire, on demandera à Avi'haï d'évaluer s'il dépenserait plus d'un cinquième de son argent pour s'éviter cela. Tandis que d'après le Echel Avraham, c'est aux docteurs d'évaluer car on juge d'après la majorité du monde et pas seulement par rapport à Avi'haï. Il est inutile de rappeler que tout cela n'est valable que dans le cas où les docteurs assurent qu'il n'y a aucune différence au niveau médical, mais si l'endormir avait un bénéfice pour sa santé, il n'y aurait pas lieu de se poser la question.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« et s'avança le camp de Dan, arrière-garde de tous les camps selon leur légion, sa légion à lui commandée par Ahiezer ben Ammichadaï » (10,25)

Rachi écrit : « Le Yéroushalmi (Erouvin 5,1) nous enseigne que si la tribu de Dan marchait en dernier c'est parce qu'elle était nombreuse. Elle rapportait les objets perdus à leurs propriétaires. Selon certains, ils marchaient en formant un carré, interprétation déduite des mots "comme ils camperont ainsi ils voyageront". Selon d'autres, ils marchaient selon la forme d'une poutre, interprétation déduite des mots "arrière-garde pour tous les camps" ».

Rachi nous explique que lorsque le camp d'Israël voyageait, c'est la tribu de Dan qui était à l'arrière du camp et de ce fait, c'est elle qui était chargée de ramasser les objets perdus, certainement Rachi déduit cela grâce au double sens du terme employé par le verset "méassef" qui veut dire non seulement "arrière-garde" mais également "ramasser".

Il ressort de Rachi qu'il y a une discussion sur la manière dont étaient disposés les bnei Israël lorsqu'ils se déplaçaient. Selon un premier avis, ils voyageaient selon la même disposition avec laquelle ils campaient, formant ainsi un carré. Selon le deuxième avis, le campement avançait en formant une poutre, c'est-à-dire que les tribus étaient disposées l'une derrière l'autre formant comme une poutre, la disposition lors de leur voyage était donc différente de celle de leur campement. Ceci est déduit de notre verset : en effet, la tribu de Dan campait au nord et notre verset dit qu'elle était en arrière-garde. Or, s'ils se déplaçaient selon la même disposition de leur campement, étant donné que dans leur campement c'était la tribu de Yéhouda qui était à la tête à l'est, donc c'est ceux qui se situaient à l'ouest, telle que la tribu d'Ephraïm, qui auraient dû être en arrière-garde. Cela prouve bien que le campement ne se déplaçait pas de la même manière avec laquelle il campait et le verset qui dit "comme ils camperont ainsi ils voyageront" est pour nous dire que de la même manière qu'ils campaient sur l'ordre d'Hachem ainsi ils voyageaient sur l'ordre d'Hachem.

On pourrait se poser les questions suivantes :

1. Selon le premier avis, puisque le camp se déplaçait selon la même disposition avec laquelle il campait, cela aurait dû être

la tribu d'Ephraïm qui était en arrière-garde. En effet, le campement se déplaçait avec à leur tête la tribu de Yéhouda se trouvant à l'est, ainsi les derniers se trouvaient donc à l'ouest qui étaient les membres de la tribu d'Ephraïm ?!

2. Quel lien y a-t-il entre le fait que la tribu de Dan était très nombreuse et le fait que celle-ci ait été sélectionnée pour ramasser les objets perdus ?

On pourrait répondre de la manière suivante (tiré des commentateurs Tseda Laderekh, Levouch Aorah...)

Justement, le Yéroushalmi vient nous dire que la tribu de Dan était très nombreuse pour résoudre le paradoxe que d'un côté elle se trouvait au nord et d'un autre côté elle était en arrière-garde. En effet, étant très nombreuse, leur population s'étalait jusqu'à très loin et allait même jusqu'à derrière le camp d'Ephraïm. C'est pour cela que malgré le fait que la tribu de Dan se situait au nord, c'est elle qui était en arrière-garde et donc la plus à même à ramasser les objets perdus. C'est cela le lien entre le fait que la tribu de Dan était très nombreuse et le fait que celle-ci ait été sélectionnée pour ramasser les objets perdus, car se situant au nord, ses membres n'étaient pas a priori les derniers du campement et donc ils n'auraient pas dû être sélectionnés pour ramasser les objets perdus, mais c'est seulement le fait qu'ils étaient très nombreux qui engendre le fait qu'ils se trouvaient à l'arrière du camp. Et par le fait que le campement de Dan était étalé sur une très longue distance en raison de son nombre considérable, c'est pour cela qu'elle a été sélectionnée pour ramasser les objets perdus.

En conclusion :

Selon le deuxième avis pour lequel le campement voyageait l'un derrière l'autre, formant une poutre, étant donné que la tribu de Dan se situait à l'arrière du camp, comme l'indique le verset ici, il est légitime et logique qu'elle ait été sélectionnée pour ramasser les objets perdus sans avoir besoin de dire qu'elle était très nombreuse mais tout simplement parce que tous ses membres se situaient tout à l'arrière du camp. C'est seulement d'après le premier avis qu'on a besoin de dire qu'elle était très nombreuse, cela pour comprendre le fait que la tribu de Dan se trouvait à l'arrière du camp (selon certaines versions, il est effectivement écrit dans Rachi que le Yéroushalmi va selon le premier avis).

Mordekhai Zerbib